pareil guyenot
lue 2 fois

Observation n° 21.

Sur une fracture produite par le virus Cancereux

Je fus appellé le 19e Octobre 1764 sur les onze heures du soir pour voir rue de Sorbonne Mlle Cardon fille agée de soixante et huit ans. Sa cuisse gauche étoit fracturée. Cette fracture, qui n'avoit pour cause que l'effort ordinaire qu'elle avoit fait en se déchaussant, étoit telle, que, sans être Chirurgien, il étoit aisé de la reconnoitre. Une fracture si complette & avec tant de déplacement, ne pouvant être l'effet d'un simple mouvement habituel, elle me parut devoir naitre d'un virus qu'il falloit alors déterminer. Une vie sage, et sans reproche, des mœurs constamment pures, empêchoient de regarder cet accident comme une suite du virus vénérien. Le virus cancéreux n'étoit pas moins difficile à soupçonner, puisque la malade assuroit n'avoir jamais été attaquée d'aucun cancer, ni ne s'être jamais apperçue dans l'habitude du corps d'aucune tumeur schirreuse qui auroit pu le produire. Le virus scorbutique fut donc le dernier qui me restat à reconnoitre.

Le dépérissement & le marasme auquel la malade sembloit livrée, les douleurs vives qui tourmentoient ses membres depuis long tems, quelques taches à la peau, surtout à la cuisse fracturée, tels furent les signes qui pouvoient suffisamment le montrer. La fracture fut aussi promptement réduite, qu'elle avoit été promptement reconnue. La réduction fut même annoncée par le bruit de crepitation. Les moyens ordinaires employés pour la

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE
ARC 31 d. 3 n° 9/2

maintenir reduite, je fis dés le lendemain commencer l'usage des remedes Antiscorbutiques, en croiant suivre l'indication demontrée.

Mr Gilles que les parens de la malade avoient demandés, assista à la levée du premier appareil, et eut, comme moi, en convenant de la cause, que le mieux étoit de continuer comme j'avois commencé. il vint à plusieurs levées d'appareils, où il fut témoin du progrés lent du cal, quoiqu'il eut eu déja deux mois pour se former. cependant les douleurs vives s'étant calmées, les remedes furent toujours antiscorbutiques, jusqu'a ce qu'enfin les douleurs devenues plus terribles que jamais, jointes à la durée trop sensible d'un état ennuieux forcerent enfin la malade d'avouer après quatre mois, que du même côté de sa cuisse elle portoit à la mammelle un cancer de vingt années, occasionné par une chute sur cette partie. Ce cancer avoit ~~por~~ fait peu de ravage; il n'y avoit qu'une partie ulcerée et recouverte d'une croute épaisse qui laissoit échapper à travers ses fentes un pus sereux et sanguinolent et de la plus mauvaise odeur, qui quelquefois couloit abondamment et d'autresfois très peu. il n'étoit nullement adherent & ne causoit pas autrement de grandes douleurs. il ne s'étoit même jamais fait sentir à la malade au point de lui faire chercher des secours. Ainsi la pudeur qui lui avoit fait caché ce mal, pouvoit avoir été dans tous les deux la cause de son insensibilité.

Après cet aveu d'un mal jusqu'alors ignoré, je changeai le regime. car j'avois à considerer quatre mois de remedes antiscorbutiques, inutilement administrées, et de vives douleurs, à la verité d'abord calmées, mais ensuite si cruelles, que les narcotiques même d'une dose assez forte ne procuroient pas toujours le sommeil

qui les faisoit oublier. je mis donc la malade à l'usage
du lait, et dans l'esperance non de guerir et le cancer et
la fracture, mais de diminuer les accidens, je lui fis prendre
quelques pillules de cigüe, qui, loin d'aller à mon but, ne
purent pas même prevenir tous ceux qui s'accumuloient
et que je vais décrire.

A la levée du premier appareil, ensuite de ce changement,
alors que j'examinois l'endroit de la fracture toujours chancelante,
je fus frappé de trouver une nouvelle fracture à quatre travers
de doigts au dessus, que je ne pouvois attribuer qu'à la carie
de l'os. peu de tems après le femur droit attaqué des plus
affreuses douleurs, fit craindre qu'il ne se rompit à son tour
aussi malheureusement. Au commencement d'avril 1766 une
toux seche fut le dernier fleau causé par la metastase du virus
cancereux qui s'étoit fixé sur le poumon. De là vinrent dans
le même mois, avec l'augmentation des accidens, la difficulté
de respirer, le devoyement, la suffocation, l'etouffement
et la mort.

J'eus alors la curiosité d'examiner. la cuisse fracturée,
sans changement exterieur, paroissoit n'avoir rien souffert.
la peau, de sa couleur naturelle, n'avoit plus les taches que
j'y avois remarquées d'abord. les muscles etoient aussi dans
leur état ordinaire; mais le perioste étoit épais et spongieux;
l'intervalle des deux fractures tumefiés et ramollies une carie
considerable rongeoit la partie superieure du femur. les
condiles me parurent sains ainsi que sa tête; mais dans
l'examen que j'en ai fait depuis, après la preparation que
j'ai été obligé de faire pour le conserver, j'ay découvert un tel
delabrement, qu'il n'y a que les deux extremités qui ayent
quelque solidité; et qu'elles ~~Dei~~ ne doivent qu'à la lame compacte

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

qui les recouvre, n'étant pas autant altérée que la spongieuse qui est entièrement cariée.

Tels ont été les effets d'un cancer, qu'il semble qu'on auroit pu prévenir dans le commencement; puis que la chute qui avoit produit la tumeur au sein, étoit une cause externe dont on pouvoit empêcher les suites.

Il me semble que cette observation confirme ce qu'a dit Mr Louis que le virus cancereux rendoit les os plus fragiles en leur procurant une espece d'exsiccation, dont la mollesse étoit enfin l'effet consécutif.

Ce 12e mai 1764 Guyenot